

Fiche de poste : CDOEA

Le coordonnateur de la CDOEA est un collaborateur proche de l'IEN ASH pour la partie des enseignements adaptés au collège.

Tâches liées à la coordination :

1. Elaborer des synthèses servant à donner des éléments utiles pour déterminer le pilotage des SEGPA, ceci à partir de la gestion d'un tableau de bord comportant :
 - La liste des élèves de SEGPA par classe, par niveau, par site, mise en perspective avec les affectations.
 - L'évolution comparative des effectifs par établissement, par bassin, suivant les champs professionnels, par année d'âge, etc.
 - Le récapitulatif des masses horaires par discipline en fonction des classes, du niveau d'enseignement, articulation entre les enseignants PE, PLC, PLP.
 - Les statistiques de sortie d'EGPA (LP, CFA, apprentissage, ...), CAP préparés et champs professionnels retenus...
2. Elaborer, en lien avec l'IEN ASH, le calendrier des CDOEA de l'année.
3. Rédiger et mettre en forme les circulaires (1^{er} et 2nd degrés), établir les convocations aux réunions, rassembler les dossiers d'orientation, de réorientation, établir les notifications d'affectations à proposer à l'IA-DADEN et assurer les envois à tous les destinataires.
4. Gérer et préparer les dossiers : réception, contrôle des pièces, répartition pour les commissions d'étude (liste de présentation des élèves).
5. Suivre durant toute l'année scolaire les nouvelles situations : arrivées, changements d'affectation, départs, déplacements, demandes diverses, ceci en lien avec les établissements, mais aussi avec les familles.
6. Participer aux réunions institutionnelles et aux différentes commissions ; préparer tous les documents de travail afférents, établir les comptes rendus.
7. Maintenir à jour les tableaux prévisionnels d'effectifs pour préparer la carte scolaire.
8. Communiquer et échanger des informations avec les partenaires que sont les IEN de circonscription (étude avec eux des dossiers qui seront présentés au niveau des passages en 6^e SEGPA), les établissements, la MDPH, en lien avec l'IEN ASH.
9. Intervenir à l'occasion de la formation des nouveaux directeurs, des PES, des candidats au CAPPEI, pour présenter la SEGPA et les enjeux liés à la scolarisation dans les enseignements adaptés du collège.
10. Faire des liens réguliers avec l'équipe ASH pour croiser les situations d'élèves avec PPS scolarisés en SEGPA.

Compétences particulières liées à ce poste :

Il est impératif de :

- Maîtriser l'outil informatique dans son aspect traitement de texte bien sûr, mais surtout la base de données et les tableaux sous Excel, ainsi que les applications de l'éducation nationale.
- Développer une très bonne connaissance de la géographie du département ainsi que des transports possibles à destination de chaque collège comportant une SEGPA.
- Veiller à entretenir les relations suffisantes avec les circonscriptions, les psychologues de l'éducation, les chefs d'établissement, les directeurs adjoints de SEGPA .
- Posséder de bonnes capacités rédactionnelles et communicationnelles.